

14-18, Les refus de la guerre : réponse à Charles Ridel, par André Loez, le 5 décembre 2010.

N.B. La revue Histoire@Politique à laquelle j'ai soumis cette réponse en décembre 2010 n'a pas souhaité la publier, me proposant d'écrire un texte historiographique plus général.

Le débat critique et contradictoire est trop rare dans le champ de la Grande Guerre pour ne pas se féliciter de la lecture fouillée que Charles Ridel fait sur *Histoire@politique* de mon ouvrage *14-18. Les refus de la guerre* consacré aux mutins de 1917. Cette recension est toutefois émaillée d'un grand nombre de questions rhétoriques alimentant, non sans quelque systématisme, l'idée que l'ouvrage « peine à convaincre ». Ces interrogations nombreuses (ci-après en italiques) appellent des réponses et me conduisent ici à préciser l'argumentation, à relever les critiques qui me paraissent infondées, et à indiquer les divergences de fond que cette lecture fait apparaître.

Pourquoi affirmer par exemple que les projets de marche sur Paris étaient, jusqu'à son livre, « entièrement invisibles dans l'historiographie » (p. 260) alors que Guy Pedroncini les évoquait déjà en 1968 ?

Parce qu'en dépit de la singularité et de la gravité de tels faits, il n'en existe *aucune* mention dans les principaux ouvrages consacrés à la Grande Guerre et aux combattants français en particulier, ni dans les manuels du secondaire et du supérieur ; et que G. Pedroncini lui-même, comme D. Rolland dans son livre de 2005, minimise ces actes qu'il mentionne en passant, alors que des soldats de dix unités différentes ont tenté de se rendre dans la capitale pour hâter la fin de la guerre, menace prise très au sérieux par les gouvernements comme je le montre en détail. Cette invisibilité de la « marche sur Paris » avortée des mutins participe de la minimisation des mutineries de 1917 dont sont coutumiers de nombreux historiens.

Pourquoi présenter également avec des accents de révélation le fait que l'échec d'avril 1917 et les mutineries qui s'ensuivent ont entamé le potentiel offensif de l'armée française et constraint l'Etat-major à faire une sorte de pause ? Le nouveau général en chef et son état-major savent pertinemment que, dans l'immédiat, les troupes ne sont pas matériellement, physiquement et psychologiquement en mesure de conduire une quelconque attaque d'envergure.

Précisément non : fin mai et début juin 1917, contrairement à l'image couramment répandue d'un Pétain qui sut « arrêter les offensives inutiles », le haut commandement continue de prescrire des offensives certes à objectifs plus limités que celle du 16 avril 1917, avant de se résoudre pour plusieurs mois à l'inaction lorsque les mutineries finissent par être prises en compte. Au moment où Pétain accède au commandement le 15 mai 1917, nul ne sait « pertinemment » que plus des deux tiers des unités présentes sur le front ouest vont se montrer à un degré ou à un autre rétives aux ordres de montée en ligne dans les semaines qui suivent.

Pourquoi récuser enfin les explications avancées par Len Smith (les mutineries, moment de négociation) et par Denis Rolland (les mutineries, grève des tranchées) alors que des pans entiers de l’ouvrage de Loez en montrent au contraire la pertinence ?

Parce que d’autres pans entiers du livre réfutent explicitement les termes de « négociation » (p. 226-227 et 248-249) et de « grève » (p. 378-380) en montrant leur inadéquation factuelle et conceptuelle : les officiers reçoivent clairement l’ordre de ne pas négocier avec les mutins, lesquels ne souhaitent pas davantage négocier lorsqu’ils commettent des actes de provocation, de violence ou de refus inconditionnel d’obéir ; l’idée d’une « grève », peu répandue parmi les contemporains, méconnaît la dimension transgressive et incertaine des mutineries, qui, à la différence d’un conflit du travail, ne répondent à aucun scénario suivant des règles préétablies, et se soldent par des condamnations à mort par centaines et des exécutions par dizaines. De nouveau, les termes de « grève » et de « négociation » minimisent et réduisent l’événement à ce qu’il n’est pas.

L’auteur parvient au chiffre de 111 mutineries après avoir préalablement retranché, au motif qu’ils étaient obscurs et mineurs, de nombreux incidents aux 250 cas recensés par Guy Pedroncini ou aux 161 comptés par Denis Rolland. Obscures et mineures, les 27 nouvelles mutineries trouvées par André Loez ne le sont-elles pas également lorsqu’on remarque, dans les annexes en ligne, que la plupart d’entre elles ne sont révélées que par une source unique (un témoignage, une lettre du contrôle postal) ? Au-delà, il y a surtout un problème d’arithmétique : comment plaider l’intensité accrue des mutineries avec un nombre inférieur d’incidents (111) par rapport à Pedroncini (250) et Rolland (161) ?

L’arithmétique peut être trompeuse. S’il faut bien conclure à une intensité plus forte des mutineries par rapport à ce que décrivaient les auteurs antérieurs, c’est que leurs listes comptant 250 ou 161 incidents ne reposaient sur rien de tangible, les faits effectivement décrits dans leurs livres à l’aide de sources identifiées étant bien moins nombreux, autour de 80 mutineries. Ils parvenaient à ces chiffres plus grands en comptant plusieurs fois les mêmes choses (lorsque des soldats d’un même régiment désobéissaient à plusieurs jours d’intervalle par exemple) ou en reprenant des comptages faits par l’armée d’une façon qui nous est inconnue¹. Donc aux 80 mutineries effectivement connues et documentées jusque-là, il faut bien en ajouter (au moins) 27 que d’autres sources permettent de connaître de façon certaine bien que souvent minimale, et régulièrement dans des unités jusqu’alors dites « non touchées » par l’indiscipline comme la 7^e DI, par exemple. Si tant d’incidents ne sont connus que par une seule source, et sans doute bien d’autres encore inconnus, c’est que beaucoup de contemporains ne souhaitaient pas évoquer ces faits transgressifs par crainte d’être punis, aussi bien pour les mutins que pour les officiers n’ayant pas su prévenir ces faits.

André Loez cherche à résoudre cette contradiction à l’aide du concept de « continuum d’indiscipline » qui lui permet d’agglomérer, en amont et pendant la crise de 1917, des pratiques collectives et individuelles d’indiscipline (outrages à supérieur, permissions

¹ Voir Nicolas Mariot, « Pour compter des mutins faut-il soustraire des moutons ? » in André Loez et Nicolas Mariot (dir.), *Obéir/désobéir. Les mutineries de 1917 en perspective*, Paris, La Découverte, 2008, p. 345-372.

illégales ou prolongées) dont les mutineries seraient en quelque sorte l'apogée. En premier lieu, ce « continuum d'indiscipline » n'aurait eu de validité selon nous que s'il s'était observé à l'échelle micro-historique dans les parcours de guerre des mutins depuis 1914. Or tel n'est pas le cas puisque la majorité des mutins jugés en 1917 n'ont jamais eu maille à partir avec la justice militaire jusque-là. En second lieu, lesdites pratiques d'indiscipline regroupées sous ce « continuum d'indiscipline » sont d'une extrême hétérogénéité. Une mutinerie n'est-elle pas par essence un acte collectif ?

Pas nécessairement : un soldat qui tente, tout seul au sein de son unité, de lancer un mouvement de désobéissance en mai-juin 1917, inspiré par les actions collectives qui se multiplient alors, est indéniablement un mutin. C'est tout l'intérêt de renouveler l'étude des mutineries en sortant des définitions a priori du phénomène, dont aucune n'est pleinement satisfaisante, pour adopter une définition pragmatique : est mutin celui qui agit durant les mutineries en participant de leurs logiques, logique d'illégalité et de refus de la guerre, qui existent depuis 1914 sans toujours être sanctionnées (et c'est pourquoi on peut bien parler de « continuum d'indiscipline ») mais qui se radicalisent et se généralisent dans le contexte précis du printemps 1917 qui rend possible une multiplicité d'actions et de discours opposés à la guerre.

C'est ce qui fait des « mutineries » de 1917 une « crise de discipline globale » où les actes collectifs que sont les manifestations et les refus de monter en ligne semblent les plus graves à l'armée, mais où l'autorité de celle-ci est en fait remise en cause, en même temps, par de très nombreux autres faits que sont les chahuts dans les trains de permissionnaires et les actes individuels complémentaires des désobéissances de groupe : désertions, départs non autorisés, chants et cris séditieux comme « à bas la guerre », altercations avec des officiers, prises de parole politisées. Ces faits « individuels » qui se transforment parfois en manifestations lorsque l'exemple d'un ou deux soldats devient suivi au sein d'une unité, relèvent bien d'une logique sociale d'ensemble qui voit croître les pratiques et les discours contestataires. Ces discours et ces pratiques forment un « continuum » au sein duquel il est arbitraire d'écartier les actes individuels pour isoler les désobéissances qui nous semblent les plus « graves ».

A ce titre, il paraît exagéré de relier les permissions illégales à une « volonté profonde que le conflit s'arrête » (p. 215)², d'autant que ces permissionnaires illégaux ont rapidement rejoint leur unité. André Loez ne ménage pas sa critique à l'égard d'un courant historiographique dont le « raisonnement par inférences » permet de dire : « s'ils [les soldats] endurent, c'est qu'ils adhèrent » (p.37). Mais n'applique-t-il pas le suivant à l'égard des mutins : « S'ils désobéissent, c'est qu'ils refusent la guerre » ? Force est de constater ensuite que l'auteur ne dissipe pas toujours l'ambiguité entre le désir d'une fin de guerre et la ferme volonté de l'interrompre.

On touche ici à un enjeu interprétatif essentiel. Qu'est-ce qui me conduit à conclure que les mutineries sont bien un moment de « refus de la guerre » et non de simple « grève » ou « négociation » ? Qu'est-ce qui permet de relier les actes les plus extrêmes de

² C. Ridel fait ici une citation tronquée d'un argument plus nuancé : « Comme d'autres événements lors des mutineries, les désertions et départs illégaux relèvent d'un double registre : une volonté personnelle d'obtenir ses « droits », sa « perme », de sortir quelque temps du conflit, reliée à une volonté plus [mot omis par C. Ridel] profonde que celui-ci s'arrête. » A. Loez, 14-18. *Les refus de la guerre. Une histoire des mutins*, Paris, Gallimard, 2010, p. 215.

désobéissance et ceux qui sont en apparence plus minimes comme des permissions illégales ?

D'abord, et pour la première fois, mon étude fait entendre de façon détaillée ce que disent et veulent les mutins : « à bas la guerre » ; « si cette putain de guerre pouvait finir » ; « on ne veut plus la guerre mais la paix », parmi des dizaines d'autres, ces phrases de mutins adressées à leurs officiers ou à leurs proches indiquent, sans équivoque, que la fin de la guerre est l'horizon d'attente partagé.

Ensuite, dans un contexte instable, traversé de mouvements sociaux, où on pense cette fin de guerre enfin possible, les pratiques de désobéissance variées qui se déploient pour la première fois avec cette ampleur – jusqu'à 15% de départs illégaux dans certaines unités – ont pour point de convergence essentiel la volonté de ne plus combattre, de se mettre à l'abri et de se soustraire au danger, en ne montant pas en ligne, en refusant d'attaquer, en partant vers l'arrière se cacher, en désertant, comme en signant une pétition pour « une paix honorable ». Il m'a paru justement important de cesser de dissocier arbitrairement les actes et les discours les plus construits, conscients et politisés, des pratiques plus furtives, sans grande spéculation, par lesquelles des soldats refusent de continuer à se battre.

Le refus de la guerre ne réside pas seulement dans les prises de position bien pensées et la « *ferme volonté* » de pacifistes résolus et forcément peu nombreux, mais aussi dans les actes variés par lesquels ceux qui sont exposés à sa violence sans avoir de prise sur son issue tentent, lorsque le contexte le rend possible, de s'y soustraire en espérant que « ça finisse ».

Pour finir, et pour engager véritablement la discussion à laquelle la conclusion du propos de C. Ridel appelle, mon analyse ne vise en rien à nier l'existence du « patriotisme » ni surtout la force de l'Etat-nation, mais au contraire à en saisir les dimensions concrètes. C. Ridel conclut sur la nécessité de prendre en compte le « *sentiment national* » pour comprendre les limites des mutineries de 1917, renvoyant encore l'événement du côté des individus, de leur culture, de leurs motivations intérieures : par patriotisme, les mutins auraient fini par obéir, ou les autres soldats auraient refusé de les suivre, dans un « *frein patriotique qui empêche le basculement général* ».

Pourtant, ce n'est pas ce « frein patriotique » ni le « sentiment national » qui arrête les soldats du 18^e RI qui tentent de s'embarquer dans un train pour Paris dans la nuit du 27 mai 1917 et qui sont encerclés par des gendarmes ; ce n'est pas le « sentiment national » qui explique pourquoi les soldats du 75^e RI cachés dans une creute une nuit durant pour ne pas monter en ligne finissent, au petit matin, épuisés, n'ayant mule part où aller, par revenir à l'obéissance ; ce n'est pas le « sentiment national » qui permet de comprendre pourquoi les mutins du 109^e RI « baissèrent la tête [...] et se dirigèrent vers leur cantonnement » après l'évocation par un capitaine des « suites de leur insubordination » (le risque du Conseil de guerre) et du « souvenir de leurs familles »³.

Cela ne signifie pas que ce « sentiment » est forcément absent, mais qu'on n'a pas besoin de l'évoquer ou de le supposer, qui plus est sans en avoir de traces, pour comprendre l'essentiel, qui est la continuation de la guerre. A chaque étape, plutôt que des motivations intérieures rapportées à l'abstraction de la nation, on constate la force des institutions (l'Etat, l'armée, les structures familiales) et la puissance des liens

³ *Ibid.*, p. 260, 217, et 491-492.

sociaux (avec les camarades, les officiers et les proches restés à l'arrière), dans un contexte de guerre qui s'impose à tous, et où nul n'est à même de choisir son sort ou de hâter l'issue.

Autrement dit, une description réaliste de la guerre et de son refus comme celle que j'essaie de mener dans ce travail conduit bien à constater la puissance de l'Etat-nation en temps de guerre, mais pour souligner qu'il s'agit là, de part en part, d'un fait social auquel le conflit donne une épaisseur supplémentaire, irréductible aux sentiments des individus ou au patriotisme censé les animer.